

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CUSSAC

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00123710	Commune	CUSSAC
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	mercredi 12 mars 2025 à 10h48
Installation	UDI 000742 VERGNOLAS	par :	JEAN LAURENT COUTURIER
Point de surveillance	0000003537 PM-VERGNOLAS-CUSSAC	Motif :	Contrôle supplémentaire
Localisation exacte	20 LA MANIGNE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	9,7 °C		25	
Chlore libre	0,20 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,30 mg(Cl ₂)/L			

Analyses effectuées par: LABORATOIRE QUALYSE
Type de l'analyse : C2 Code SISE de l'analyse : 00128243 Référence laboratoire : 25031102223201

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5,0 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,1 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	198 µS/cm		de 200 à 1100	Valeur hors références

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00123710)

Conductivité légèrement inférieure aux exigences de qualité (200µS/cm). Les autres paramètres mesuré sont conformes.

Limoges le 20 mars 2025

Pour Le Directeur de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE